

**Point 01:** GEMAPI – Programme d'actions milieux aquatiques sur les sous-bassins versants Cens-Gesvres et Charbonneau et Marais de Couëron – Contractualisations financières 2020- 2022 avec l'Agence de l'eau, la Région et le Département – Approbation

**Intervention : Mireille PERNOT**

Madame la présidente, chers collègues,

Notre action en matière de qualité de l'eau s'inscrit dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI afin de restaurer la qualité de nos cours d'eau et prévenir les inondations. Une politique aux multiples enjeux.

En premier lieu, notre objectif est bien évidemment d'avoir une eau dépourvue de pollution afin de favoriser la biodiversité car on ne peut se satisfaire d'avoir seulement 2 % des masses d'eau en bon état dans notre département. Et pour la Vice-présidente en charge du Petit cycle de l'eau, c'est également moins de traitement nécessaire à la production de l'eau potable. En effet, les concentrations de molécules chimiques dans l'eau brute génèrent des surcoûts importants du process de potabilisation. Cela induit que nous pourrions la rendre encore plus accessible à tous nos abonnés si, entre autres, « Messieurs » Bayer et Monsanto n'avaient pas autant sévi. De fait, il serait légitime de taxer les grands groupes chimiques et pharmaceutiques pour financer les surcoûts dûs à leurs produits.

Notre Métropole agit également pour changer la manière dont nous concevons l'urbanisation et l'exploitation des terres. Pendant trop longtemps, l'eau a été vue comme un obstacle, un espace à franchir, à dompter et même à enterrer. Et il a été salutaire, dès le début de ce mandat d'organiser le grand débat Loire. Cela a permis, de changer le regard sur ce grand fleuve et de le voir comme un atout pour le développement humain durable.

Et il nous faut aller plus loin pour construire une ville où il fait bon vivre. De nombreux petits cours d'eau sur notre métropole, ont été négligés, enterrés ou canalisés. Nous pouvons maintenant associer l'eau avec l'urbanisation afin de faire place à la nature en ville, faire en sorte que l'eau soit présente un peu partout avec la Loire et ses ruisseaux, dans le cœur de nos villes et redonner une dimension patrimoniale forte à cet élément indispensable à la vie.

Si certains, ne goutent pas la dimension poétique de voir ruisseler l'eau à travers de multiples méandres, il y a dans la gestion des eaux un intérêt très pragmatique : celui de la prévention des

inondations. En cas d'orage notamment, recréer des zones où l'eau peut s'infiltrer dans le sol et des méandres qui font perdre de la vitesse aux cours d'eau permet d'éviter l'engorgement de nos réseaux d'assainissements et les inondations de voirie et d'habitations.

Pour finir, permettez-moi de dire tout le bien que je pense de la loi relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la GEMAPI. Une loi écrite à la va vite, examinée en procédure accélérée. Procédure malheureusement devenue récurrente, avec comme principe celui d'imposer des compétences transférées en évacuant la question des moyens pour les assumer.

La création d'une colonne supplémentaire sur les avis d'imposition foncière est une manœuvre scélérate. Dans le même temps où le gouvernement dénigre l'ensemble des collectivités soit disant trop dépendantes, il leur revient d'activer une taxe supplémentaire pour financer des travaux que l'Etat ne veut plus assumer ! Et les tours de passe-passe budgétaires qui consistent à ponctionner les budgets des agences de l'eau pour financer d'autres sujets sont inacceptables, d'autant que leurs moyens proviennent des factures de nos abonnés.

Et tout cela, alors que nous sommes en pleine urgence climatique, et que la ressource indispensable à toute vie est menacée dans sa qualité et sa quantité.

Les écrits du communard et géographe Élisée Reclus semblent particulièrement adaptés aujourd'hui : « Ainsi, tout n'est pas joie et bonheur sur les bords de ce ruisseau charmant où la vie pourrait être si douce, où il semble naturel que tous s'aiment et jouissent de l'existence. Là aussi la guerre sociale est en permanence ; là aussi les hommes sont engagés dans la terrible mêlée de la concurrence vitale ».

Je vous remercie de votre attention.